



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 788

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3<sup>e</sup> jour du mois de février 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 788 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer les nouvelles zones 105-1, 105-2 et 105-3 ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion et adoption du premier projet de règlement	12 décembre 2019
Assemblée publique de consultation	9 janvier 2020
Adoption du second projet de règlement	13 janvier 2020
Avis public demande d'approbation référendaire	17 janvier 2020
Adoption du règlement	3 février 2020
Certificat de conformité de la MRC des Chenaux	21 février 2020

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 28 février 2020.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier